

# Bien stationner, *pour mieux se déplacer*



STATIONNER DANS UNE VILLE AU TISSU URBAIN ANCIEN COMME CELUI DE NOGENT N'EST PAS TOUJOURS FACILE. IL EXISTE DES SOLUTIONS SOIT SUR DU STATIONNEMENT DE TRÈS COURTE DURÉE POUR UN ACHAT RAPIDE, SOIT À LA CONDITION D'ACCEPTER DE FAIRE QUELQUES PAS. VOICI UN RAPPEL DES MODALITÉS DE STATIONNEMENT DE SURFACE ET SOUTERRAIN.

## LE STATIONNEMENT DE SURFACE

Le stationnement payant de surface, c'est 1 644 places dont 40 places handicapées, réparties sur le territoire.

### Les différentes zones de stationnement

#### Zone rouge

En centre-ville et près des secteurs de commerces pour permettre la rotation des véhicules. Du lundi au samedi, de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h. Gratuit dimanche, jours fériés et au mois d'août. Durée limitée à 2 heures. Tarif : 1 h : 1,60 €, 2 h : 3,30 €.

#### Zone orange

Zone intermédiaire étudiée pour faciliter les activités du secteur. Du lundi au samedi, de 9 h à 19 h. Gratuit dimanche et jours fériés. Durée limitée à 3 heures. Tarif : 1 h : 1,60 €, 3 h : 3,70 €.

#### Zone jaune

Du lundi au samedi, de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h. Gratuit dimanche, jours fériés et au mois d'août. Durée limitée à 10 heures. Tarif : 1 h : 1,20 €, 5 h : 4,80 €. Tarif résident (uniquement en zone jaune) : 1 h : 1 €, 5 h : 2,40 €, 10 h : 3 €.

#### Zone rouge vermillon

Secteur situé aux abords de l'hôpital Armand Brillard. Du lundi au samedi, de 9 h 30 à 19 h. Gratuit dimanche, jours fériés et au mois d'août. Durée limitée à 2 heures. Tarif : 20 mn : 0,40 €, 1 h : 1,70 €, 2 h : 3,30 €.

#### Zone bleue

Tous les jours. Limité à 1 h 30. Disque de stationnement obligatoire.

#### Stationnement minute

Des bornes permettent de stationner gratuitement, en centre-ville près des commerces, pour une durée de 20 minutes. Huit places : 3 Grande Rue Charles de Gaulle, 2 rue du Jeu de l'arc, 2 rue du Lieutenant Ohresser, 1 boulevard Gallieni.

## Gérer son stationnement en surface

### Le paiement à l'horodateur

#### Avec des pièces

Pièces acceptées de 0,10 € à 2 €. Les tarifs détaillés sont indiqués sur les horodateurs.

### Avec la carte ville

Créditée de 10 € à l'achat, elle est rechargeable directement sur les horodateurs. Elle offre 10 minutes gratuites en zone rouge et 15 minutes en zones orange et jaune (une fois par jour).

### Avec la carte résident

Cette carte permet aux Nogentais ainsi qu'aux personnes travaillant à Nogent de bénéficier d'un tarif préférentiel pour le stationnement de surface. Valable en zone jaune.

### Les formules prépayées

Elles se présentent sous la forme de cartes à gratter; leurs validités varient d'une semaine à trois mois. Elles permettent un stationnement de plus ou moins longue durée sur certaines zones de la commune sous certaines conditions (posséder la carte de résident).

À la semaine : valable 7 jours consécutifs. Tarif : 9 €. Au mois : du 1<sup>er</sup> au 31 de chaque mois. Tarif : 30 €. Au trimestre : valable uniquement pour les entrepreneurs nogentais en matière commerciale, artisanale ou libérale et pour les Nogentais possédant un parc automobile de dix véhicules au moins. Tarif : 70 €.

### Comment se procurer les cartes ?

Se présenter au parking du centre (53, rue des Héros Nogentais) ou à l'agence postale municipale (4 ter, rue Hoche) avec un justificatif de domicile ou d'emploi à Nogent et la carte grise du véhicule.

Nogent Park - 01 48 76 21 45

parking@ville-nogentsurmarne.fr

## LES PARCS DE STATIONNEMENT

Bien des personnes hésitent à stationner dans les parkings souterrains, or les parkings de Nogent sont sécurisés, ceux du centre-ville offrent une heure gratuite certains jours. Pour faire ses courses en toute tranquillité.

### Le parking du centre

Entrée rue des Héros Nogentais. 265 places.

1 heure gratuite tous les jours sauf les mardis, jeudis, samedis, avant 14 h 30.

2 h : 1 €. 5 h : 6 €. Ouvert du lundi au samedi de 7 h 30 à minuit, le dimanche de 20 h à minuit. Placé sous vidéo surveillance.

### Le parking du marché

Entrée rue Thiers. 144 places.

1 heure gratuite tous les jours, sauf les samedis avant 14 h 30. 2 h : 1 €. 5 h : 6 €. Ouvert du lundi au samedi de 7 h 30 à 20 h. Fermé le dimanche. Placé sous vidéo surveillance.

1 h : 1 €. 5 h : 6 €. 10 h : 11 €. Possibilité d'abonnement. Ouvert tous les jours de 7 h 30 à 23 h. Placé sous vidéo surveillance.

### Le parking RER A\*

Entrée : 10-12, avenue de Joinville

1 h : 0,90 €. 5 h : 6 €. 10 h : 11 €. Possibilité d'abonnement

### Le parking du port

Entrée rue Hoche. 150 places (75 public, 75 abonnés).

Durée limitée à 10 h. paiement uniquement par horodateurs. 1 h : 0,90 €. 2 h : 1,30 €. 5 h : 4,40 €. 10 h : 6,60 €. Ouvert du dimanche au jeudi de 7 h à 22 h, vendredi et samedi de 9 h à 2 h 30. Gardé et sécurisé.

**Le parking des Arcades** (Grande Rue Charles de Gaulle - 111 places) et **le parking du théâtre** (90 places) sont réservés aux abonnés.

\* Information valable jusqu'à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2012.

### Le parking Paul Bert

Entrée rue Paul Bert. 46 places.

Payant du lundi au samedi de 7 h 30 à 19 h. 15 minutes gratuites paiement par horodateurs.

### RENSEIGNEMENTS

Les parcs souterrains sont gérés depuis le parking du centre par une équipe à votre écoute, le lundi de 9 h à 16 h, du mardi au vendredi de 7 h 30 à 20 h et le samedi de 7 h 30 à 14 h 30.

